

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 13.11.2012

Version 8.3

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	109081
Nom du produit	Argent nitrate en solution $c(\text{AgNO}_3) = 0.1 \text{ mol/l}$ (0.1 N) TitriPUR®
Numéro d'Enregistrement REACH	Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merck-chemicals.com).
--------------------------	--

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	EQ-RS * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2, H315
Irritation oculaire, Catégorie 2, H319
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H400
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

N Dangereux pour l'environnement R50/53

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109081
Nom du produit Argent nitrate en solution $c(\text{AgNO}_3) = 0.1 \text{ mol/l}$ (0.1 N) TitriPUR®

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

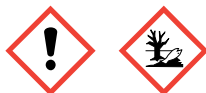
Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Étiquetage réduit ($\leq 125 \text{ ml}$)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole(s)  N Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Étiquetage réduit ($\leq 125 \text{ ml}$)

Symbole(s)  N Dangereux pour l'environnement

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique Solution aqueuse

3.1 Substance

non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS Numéro Classification
d'enregistrement

Nitrate d'argent ($\geq 1 \%$ - $< 2,5 \%$)
7761-88-8 *)

Matière solide comburante, Catégorie 2, H272
Corrosion cutanée, Catégorie 1B, H314
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H400
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109081
Nom du produit Argent nitrate en solution $c(\text{AgNO}_3) = 0.1 \text{ mol/l}$ (0.1 N) TitriPUR®

Facteur M: 100

*) Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Composants dangereux (1999/45/CE)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS Classification

Nitrate d'argent ($\geq 1\%$ - $< 2,5\%$)

7761-88-8 O, Comburant; R8

C, Corrosif; R34

N, Dangereux pour l'environnement; R50-53

N, Dangereux pour l'environnement; R50/53

Facteur M: 100

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Gêne gastro-intestinale

Concerne les nitrites/nitrates en général: la résorption de quantités importantes provoque une méthémoglobinémie.

Concerne les composés solubles d'argent: difficilement résorbable par le tube digestif. Fortes irritations en cas de contact avec les yeux et la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109081
Nom du produit Argent nitrate en solution $c(\text{AgNO}_3) = 0.1 \text{ mol/l}$ (0.1 N) TitriPUR®

Information supplémentaire

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Eviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant pour liquides, par exemple le Chemisorb® H⁺ (Art.Nr. 101595). Evacuer pour l'élimination. Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Bien fermé. A l'abri de la lumière.

Conserver de +15°C à +25°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109081
Nom du produit Argent nitrate en solution $c(\text{AgNO}_3) = 0.1 \text{ mol/l}$ (0.1 N) TitriPUR®

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
<i>Nitrate d'argent (7761-88-8)</i>			
ECTLV	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	0,01 mg/m ³	Indicatif Exprimé comme: en Ag
FVL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	0,01 mg/m ³	Valeurs Limites Réglementaires Indicatives (VRI) Exprimé comme: en Ag

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant: 0,11 mm
Temps de pénétration: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant: 0,11 mm
Temps de pénétration: > 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 741 Dermatril® L (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés.

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection

vêtements de protection

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109081
Nom du produit Argent nitrate en solution $c(\text{AgNO}_3) = 0.1 \text{ mol/l}$ (0.1 N) TitriPUR®

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Ne pas jeter les résidus à l'égout.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	inodore
Seuil olfactif	non applicable
pH	env. 4 - 5 à 20 °C
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	non applicable
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité relative	1,01 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité	à 20 °C soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	non

9.2 Autres données

Les Fiches de Données de Sécurité pour les articles du catalogue sont également disponible sur www.merck-chemicals.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109081
Nom du produit Argent nitrate en solution $c(\text{AgNO}_3) = 0.1 \text{ mol/l}$ (0.1 N) TitriPUR®

non

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

10.2 Stabilité chimique

Sensibilité à la lumière

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) en raison de la faible concentration de la/des substance(s) dissoute(s), à l'exception des partenaires réactionnels connus de l'eau.

10.4 Conditions à éviter

Exposition à la lumière.

10.5 Matières incompatibles

aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

Symptômes: Conséquences possibles: Irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube digestif., Gêne gastro-intestinale

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: Conséquences possibles: irritations des muqueuses

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Irritation de la peau

Mélange provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux

Mélange provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109081
Nom du produit Argent nitrate en solution $c(\text{AgNO}_3) = 0.1 \text{ mol/l}$ (0.1 N) TitriPUR®

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

Autres informations

Concerne les composés solubles d'argent: difficilement résorbable par le tube digestif. Fortes irritations en cas de contact avec les yeux et la peau.

Concerne les nitrites/nitrates en général: la résorption de quantités importantes provoque une méthémoglobinémie.

Autres indications:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants

Nitrate d'argent

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 rat: 1.173 mg/kg (RTECS) (Règlement (CE) No 1272/2008, Annexe VI)

Symptômes: En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

Irritation des yeux

lapin

Résultat: Provoque des brûlures.

(Fiche de données de sécurité extér.)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro

Test de Ames

Salmonella typhimurium

Résultat: négatif

(Fiche de données de sécurité extér.)

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants

Nitrate d'argent

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109081
Nom du produit Argent nitrate en solution $c(\text{AgNO}_3) = 0.1 \text{ mol/l}$ (0.1 N) TitriPUR®

Toxicité pour le poisson

CL50 *Leuciscus idus*(Ide): 0,029 mg/l; 96 h
OCDE Ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 *Daphnia magna*: 0,002 mg/l; 48 h (Fiche de données de sécurité extér.)

Toxicité pour les algues

IC50 *Desmodesmus subspicatus* (algues vertes): 0,008 mg/l; 8 d (Fiche de données de sécurité extér.)

Toxicité pour les bactéries

EC10 *Pseudomonas putida*: 0,006 mg/l; 16 h (Fiche de données de sécurité extér.)

Biodégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

Facteur M

100

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 1760
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Liquide corrosif, n.s.a. (SILVER NITRATE SOLUTION)
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangereux pour l'environnement	oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
Code de restriction en tunnels	E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Sans rapport

Transport aérien (IATA)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109081
Nom du produit Argent nitrate en solution $c(\text{AgNO}_3) = 0.1 \text{ mol/l}$ (0.1 N) TitriPUR®

14.1 Numéro ONU UN 1760
14.2 Nom d'expédition des Nations unies CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (SILVER NITRATE SOLUTION)
14.3 Classe 8
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Dangereux pour l'environnement oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU UN 1760
14.2 Nom d'expédition des Nations unies CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (SILVER NITRATE SOLUTION)
14.3 Classe 8
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Dangereux pour l'environnement oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui
No EMS F-A S-B

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Sans rapport

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) 96/82/EC
Dangereux pour l'environnement
9a
Quantité 1: 100 t
Quantité 2: 200 t

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

Législation nationale

Classe de stockage 8B

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109081
Nom du produit Argent nitrate en solution $c(\text{AgNO}_3) = 0.1 \text{ mol/l}$ (0.1 N) TitriPUR®

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

R 8	Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R34	Provoque des brûlures.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Représentation régionale

VWR International S.A.S. * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay sous Bois Cedex UDM Sécurité Produits * Tél.: +33 (0) 1 45 14 85 94 * Fax: +33 (0)1 45 14 85 18, www.vwr.com, info@fr.vwr.com

Merck Chimie S.A.S. * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay Sous Bois * Cedex * Tel.: +33 (0) 1 43 94 54 00 * Fax: +33 (0) 1 43 94 51 25 * merck-chimie.inquiries@merck.fr

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.